

Conseil d'Administration du Cemagref du 11 décembre 2008
Dernière déclaration des représentants du personnel avant démission

Nous tenons d'abord à souligner le contexte très particulier dans lequel se tient cette réunion du CA du Cemagref : conflit ouvert avec les personnels de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, sur fond de démantèlement des EPST, de l'emploi de titulaires et des statuts des personnels, dans une logique de mise en concurrence exacerbée des équipes de recherche et des individus, de précarisation de l'emploi et de privatisation rampante de la recherche publique. Les CA du CNRS et de l'INSERM n'ont pu se tenir que sous la protection des forces de l'ordre. Au Cemagref, les personnels ont dû empêcher par deux fois (le 9 octobre et le 27 novembre) la tenue du CA pour essayer d'avoir des engagements de l'Etat sur leur avenir et celui de l'Etablissement et être un minimum consultés sur les évolutions en cours. Ils n'ont obtenu que des bonnes paroles des ministères de tutelle, largement démenties par le projet de budget 2009 et le projet de contrat d'objectifs soumis à l'approbation du CA de ce jour. Alors que le Président de la République s'est engagé à accroître de 4 milliards d'euros sur 5 ans les moyens de l'Etat dédiés à la recherche et à l'innovation, alors que la Recherche est affichée comme une priorité nationale et, au sein de cette priorité, l'Environnement est affichée comme un des 3 domaines prioritaires (avec les STIC et les sciences du vivant) et doit recevoir 1 milliard d'euros supplémentaires de fonds publics sur 2009-2012, alors que le Cemagref a fait l'objet d'une évaluation positive de la part de l'AERES, dont les tutelles nous félicitent, le Cemagref va bénéficier au budget 2009 de suppressions d'emplois de titulaires recherche (non-renouvellement de 1 départ à la retraite sur 3, le taux le plus fort de tous les EPST) et d'une diminution effective des dotations de l'Etat, une fois déduits les artifices de présentation et l'inflation. Et en l'absence d'engagement des tutelles, qui se mesurerait à travers un véritable "contrat d'objectifs et de moyens", pour faire croître – ou tout au moins maintenir – le potentiel d'emplois de titulaires Recherche et les dotations budgétaires de l'Etablissement, le "soutien" des tutelles, c'est en fait la poursuite annoncée de la politique de suppressions d'emplois et de restrictions budgétaires. Cette régression programmée des dotations de l'EPST Cemagref dans le même temps où l'Etat augmente son effort de recherche, notamment dans le domaine de l'Environnement, est de fait, et quoi que puissent nous raconter les représentants des tutelles, un désaveu de la politique menée par l'Etablissement et des travaux accomplis par son personnel jusqu'ici. Le gouvernement préfère confier le soin aux experts de l'ANR et aux entreprises privées de décider des orientations de recherche qu'auront à mettre en œuvre les agents du Cemagref, et à l'AERES le soin de les évaluer, plutôt que de s'appuyer sur la capacité collective de l'Etablissement à piloter, conduire et évaluer ses travaux de recherche et d'expertises, dans le cadre de ses missions et de ses instances. C'est un choix, mais c'est un choix de fragilisation et de destruction de l'Etablissement : les équipes de recherche devront se tourner de plus en plus vers des guichets extérieurs (ANR, instituts, entreprises...) dans un climat de concurrence généralisée, et seront – selon toute probabilité – évaluées par l'AERES, dans une logique d'effacement des missions et identités des organismes et de standardisation des recherches. Et ce ne sont pas les plans de communication qui pourront remplacer les moyens d'orienter les activités et leur donner une cohérence d'ensemble. Dans le quotidien des personnels et des équipes de recherche, ces choix vont se traduire par un développement de l'emploi précaire, une difficulté à assurer la continuité des activités et à capitaliser les compétences, une dégradation des conditions de travail, une augmentation de la pression et de la dépendance vis-à-vis des financeurs extérieurs, mettant en danger la qualité de leurs travaux, et l'indépendance des résultats de la recherche et de l'expertise. En guise de consolation, le gouvernement jettera en pâture l'argent des suppressions d'emplois de techniciens aux chercheurs sous forme de primes d'excellence scientifique qu'ils devront se disputer entre eux, ajoutant ainsi l'humiliation au désaveu.

Les personnels ont exprimé massivement leur refus de ces perspectives par la voix de leurs représentants en CTPC et par une pétition signée par plus de la moitié des agents (620 signatures à ce jour) et demandé à leur Directeur Général de ne pas signer en leur nom à tous ce contrat d'objectifs de régression de l'EPST Cemagref et de rouvrir des négociations avec les tutelles. La tenue de ce CA aujourd'hui prouve que les personnels n'ont pas été entendus.

Devant un tel mépris des personnels, sur lesquels vous compterez pourtant demain pour mettre en œuvre les objectifs de ce contrat, leurs représentants élus au CA ont décidé de refuser de siéger et de remettre leur démission. Les démissions des représentants du personnel au CTPC, dont l'avis a été requis de manière irrégulière le 19 novembre, et la demande de report des échéances non prise en compte, suivront dans les jours qui viennent.